



Procès-Verbal

Commission Régionale Des Coupes

Réunion du Lundi 16 Septembre 2019

Président : Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Jean-Pierre HERMEL, Vincent CANDELA.

COUPE DE FRANCE 2019/2020

L'utilisation de la **FMI est OBLIGATOIRE**. Transmission du résultat dès la fin du match et le DIMANCHE AVANT 20 HEURES sous peine d'amende.

Dates des prochains tours :

- 4ème Tour : 29 Septembre 2019.
- 5ème Tour : 19 Octobre 2019.

En cas de dysfonctionnement, un e-mail indiquant le résultat sera adressé au Service Compétitions.

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE 2019/2020

2^{ème} TOUR : Le 22 Septembre 2019. Voir le tirage au sort sur le site internet de la Ligue.

RAPPEL DE L'ARTICLE 1 DU REGLEMENT FEDERAL.

La FFF et la LFA organisent chaque saison une épreuve, appelée **COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE**, exclusivement réservée à une équipe des clubs participants à :

- Un Championnat U19 (**National, Régional ou Départemental**) étant rappelé que les **joueurs de catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve.**
- **Ou un Championnat U18 ou U17 (Régional ou Départemental).**

Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans les championnats éligibles, l'équipe engagée est obligatoirement celle évoluant au plus haut niveau de compétition dans l'ordre des compétitions Nationales, Régionales puis Départementales.

COURRIERS RECUS

CR Sécurité : PV Organisation transmis aux délégués.

REMERCIEMENTS

La Commission remercie **l'Olympique Lyonnais** et le **FC Lyon** pour leur excellent accueil à l'occasion de la venue de **l'ASIA (St Pierre et Miquelon)** lors du 3^{ème} tour de la Coupe de France.

COUPE LAuRAFoot 1^{er} TOUR

Le 1^{er} tour de la Coupe LAuRAFoot aura lieu le : **Dimanche 29 Septembre 2019.**

Pierre LONGERE,

Vincent CANDELA,

Président de la Commission

Secrétaire de séance